



72-2025

DELIBERATION N°3
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 14/10/2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Absents excusés : 1

L'an deux mil vingt-cinq les quatorze octobres, à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué **s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : 10/10/2025

Présents : Didier CHAMBON, Frédéric MILLET, Christophe VACHERON, Serge LOMBARDIN, Odile PINTURIER, Didier MASSACRIER, Hervé DUQUESNE, Jean LESQUIR. Isabelle BRUNEL, Valérie GUILLAUME, Sylvie DALLERY, Elisabeth LAFANECHERE, Marie Claire JASSERAND.

Absents excusés : Julien DELHEUR

Secrétaire de séance : Marie Claire JASSERAND

Objet : contrat logiciel périscolaire

Le Maire rappelle :

L'équipe périscolaire ainsi que l'équipe administrative font un bilan très mitigé de l'utilisation du logiciel périscolaire avec ARG ; aussi toute l'équipe et le Maire souhaitent repartir sur un nouveau logiciel plus pratique d'utilisation.

Deux démonstrations ont été faites, une avec Berger Levraut et l'autre avec la société EKSAE. Le choix s'est tourné vers la société EKSAE en voici le montant :

Licence 1620 € TTC

Paramétrage 1728 € TTC

Formation 720 TTC

TOTAL : 19 559. 45 pour 2025

1164.40 pour 2026

M. le Maire invite le conseil municipal à délibérer et à approuver ce nouveau contrat et à l'autoriser le maire à le signer.

Vu le dossier présenté **Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de :**

D'approuver ce contrat.

14/10/2025

13 voix sur 13 voix exprimées

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,

Transmis au représentant de l'Etat le : 27/10/2025

A blue circular official stamp of the Mayor's office is partially obscured by a black ink signature.

La secrétaire,

*Le maire atteste que la présente délibération sera
Publiée et mise en ligne à compter du 27/10/2025*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202285-20251014-delib4cm10-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2025

14/10/2025